



Fédération Française de Tir à l'Arc – Comité Régional de Normandie Comité de Seine Maritime de Tir à l'Arc

COMTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE DIRECTEUR du 28 mars 2025 à Yerville

Présents : Chantal AUMERSIER, Caroline BOUVARD, Séverine HORCHOLLE, Régine LEQUESNE, Pascal LE GUELLEC, Stéphane LEROY, Bruno MALLET, Gilbert NICOLAS, Nicolas VARNIERE.

La séance est ouverte par la secrétaire Générale à 20h20.

Secrétariat



Validation du PV du 25 janvier 2025

Adopté à l'unanimité des membres présents.

Finances



Situation du compte principal et situation du livret

Le solde du compte principal : 4639.56 euros

Le solde du livret : 28297.52 euros



Point sur les versements des inscriptions aux Championnats Départementaux et autres virements

Les archers inscrits sur les championnats départementaux et qui n'ont pas été retenus, ont été remboursés par virement.

Commission Sportive et Parcours



Utilisation Result' arc

Dans un avenir proche Résult'arc devrait disparaître au profit d'IANSEO.

Si Résult'arc est gratuit, ce n'est pas le cas d'IANSEO. Téléphone, ordinateur et autres, nous en aurions pour environ 4500 euros. Pour 4 championnats départementaux par an (salle 2 fois et TAE 2 fois) le coût est exorbitant.

La solution serait de faire tourner ce matériel sur l'ensemble des concours.

Par contre cela engendrerait de nombreux problèmes de logistique. Qui centralise le matériel ? Qui le distribue ? Qui le vérifie ? Sur ce dernier point, la question est légitime au regard du soin apporté aux chronotirs. La formation à l'utilisation : pour le moment rien est prévu.

Pour ces raisons, il est urgent et légitime d'attendre.



Championnat Départemental Jeunes en salle

- 54 Jeunes ont participé au championnat départemental à Fécamp le 26 janvier 2025.



Championnat Départemental Adultes en salle

- 111 adultes ont participé au championnat départemental à Yvetot les 1^{ers} et 2 février 2025.



Interdep

Le 2 mars 2025 à Bernay

Nous félicitons tous les archers présents à l'Interdep pour leurs performances.

Le CD 76 termine 1^{er} au classement final.



Challenge

Le challenge s'est déroulé le 9 mars 2025 à Epouville.

12 équipes présentes. Les résultats sont sur le site du CD.



Trophée des mixtes

Le trophée des mixtes s'est déroulé le 16 mars à Luneray.

Le concours s'est terminé à 15h 30.

A l'avenir nous pourrions éventuellement faire deux départs sur la journée.

Par exemple : Les classiques le matin avec Big Shoot Off

L'après-midi les arcs nus, les néo licenciés et arcs à poulies avec Big Shoot Off

Un nouveau cahier des charges est à envisager.



Trophée des mixtes 2026

Les clubs souhaitant organiser le Trophée des mixtes devront envoyer un mail à la commission sportive avant l'inscription sur le site de la FFTA. Si plusieurs clubs se positionnent sur cet évènement, le CD se gardera le droit de choisir entre toutes les candidatures.



Ouverture du calendrier hivernal : Saison 2025/2026

Ouverture pour les clubs du 1^{er} avril au 17 mai 2025.



Constitution des équipes Interdep

Les archers non sélectionnables pour les championnats de France jeunes et adultes peuvent après une sélection participer à l'Interdep.

La constitution des équipes est faite par la commission sportive. Les équipes pourront être constituées de 5 archers avec au minimum deux femmes. Le capitaine d'équipe pourra prendre part au tir également, sauf pour l'équipe jeune où il faudra un capitaine adulte.

Etant donné les différents régimes alimentaires, le CD ne proposera plus de plateaux repas, cependant les archers pourront bénéficier d'une indemnité pour le repas à hauteur de 10 euros.

Commission Arbitres



Affectation des arbitres sur la saison hivernale 2025/2026

L'affectation des arbitres pour la saison hivernale 2025/2026 sera envoyée par mail à partir du 15 juin.



Préparation de la journée des arbitres

La journée des arbitres aura lieu le samedi 20 septembre à Grand Couronne sur le terrain extérieur si le temps le permet, ou à la salle d'entraînement d'Arc Rouen Club en cas de mauvais temps.

Un premier mail sera envoyé aux alentours du 10 mai aux arbitres.

Commission Formation et Jeunes



Concours jeunes :

Nouvelle mouture du règlement des concours Jeunes

Le nouveau règlement est présenté par Monsieur Bruno Mallet.

Après délibération, Le CD ne prendra plus en charge les récompenses pour les concours jeunes, celle-ci reviendra au club organisateur. Cependant, l'indemnité sera augmentée de 100 euros soit 200 euros au club organisateur.

Le nouveau règlement sera diffusé sur le site du CD en début de saison 2025/2026.



Participation financière du CD.

Tournois Régional Jeunes (TRJ) :

Le 14 juin 2025 aura lieu le Tournoi Régional Jeunes à Alençon. Le CD prendra en charge les frais d'inscriptions. Les archers devront avancer les frais d'inscriptions et devront effectuer une demande de remboursement auprès du CD au plus tard le 31 juillet 2025.

➤ Détails sur le site du CD.

Tournois National Jeunes (TNJ) :

- ✓ TNJ à Sarcelles
Du 25 au 27 avril
- ✓ TNJ à Compiègne
Du 23 au 25 mai
- ✓ TNJ à Rochefort sur mer
Du 13 au 15 juin

Le CD participera aux frais d'inscriptions des jeunes archers. Cette aide ne concernera que les catégories U11 à U18, (sauf les jeunes de la préfilère régionale, dont la prise en charge des inscriptions est faite par le Comité Régional). C'est aux clubs ou aux parents de procéder à l'inscription et au paiement. Si pour une raison X ou Y le jeune n'était pas présent et même si, il y a eu un règlement, le CD n'effectuera pas de remboursement. Si les jeunes remplissent les conditions, charge aux clubs ou éventuellement aux parents d'adresser un mail au Président du CD76 en y joignant un RIB.

Toutes les demandes devront parvenir au plus tard le 31 juillet dernier délai.

➤ Détails sur le site du CD.



Rassemblement Régional Jeunes :

Le CD a décidé de participer financièrement au Rassemblement Régional du 3 mai à Houlgate pour le coût total de l'inscription à savoir 20 euros.

Cette aide ne concerne que les catégories U11 à U18.

C'est au club ou aux parents de procéder à l'inscription et au paiement avant le 6 avril directement auprès du CRNTA.

Dans la semaine suivant le Rassemblement nous demanderons au CRNTA un état des participants.

Si pour une raison ou une autre le jeune n'était pas présent et même s'il y a eu règlement, nous ne rembourserons pas.

Si vous remplissez les conditions pour le remboursement, charge au club ou aux parents d'adresser un mail au Président du CD demandant le virement de 20 euros en y joignant un RIB.

Toutes les demandes devront parvenir au plus tard le 15 juin dernier délai.

- Détail sur le site du CD.



Concours Poussin

- Dans le cadre des actions ciblées vers les jeunes, le CD envisage d'organiser un ou plusieurs concours exclusivement réservé aux U 11 et U13 sur la prochaine saison 2025/2026.
Si ce concours plaît un second pourra être envisagé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h 30.

Le président

Pascal Le Guellec

La secrétaire Générale

Séverine Horcholle